

ANNEXE 1 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année 2021

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ; N° PACAGE : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface nette en production (en ha)	Quantité récoltée non déclassée (qx) (a)	Quantité récoltée déclassée à l'industrie (qx) (b)	Quantité récoltée totale (quintaux) (c) = (a)+(b)	Rendement 2021 (en qx/ha)	Surface sinistrée (ha)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros	Production bio (oui ou non)
									Grêle (1)	MRC (1)			
Pommes de table													
Pommes à cidre													
Poires													
Kiwis													

- (1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)
 (2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :

Données fournies par un centre comptable

Signature et cachet du centre comptable :

Productions 2021	Surface nette en production (en ha) (1)	Surface sinistrée (ha) (2)	Produit brut réalisé sur l'exploitation par production (en €)			Produit brut de référence par production (€/ha) (4)	Pertes de récolte (en €) (5) = (2)x(4-3)	Produit brut de référence total (en €) (6) = (1)x(4)	Taux de perte sur la production (en %) (7) =100x[(5)/(6)]
			Rendement 2021 (en qx/ha) (a)	Prix moyen de référence (b)	Produit brut (3) = (a)x(b)				
Pommes de table									
Pommes hors bio				32 €/q		10 400			
Pommes bio circuit court				220 €/q		44 000			
Pommes bio circuit long				160 €/q		32 000			
Pommes à cidre				17,3 €/q		5190			
Pommes à cidre bio				23,3 €/q		5 825			
Poires				104 €/q		17 231			
Poires bio				265 €/q		53 000			
Poires à poiré				35 €/q		5250			
Kiwis				500 €/q		90000			
							Total des pertes		

Produit brut total de l'exploitation en € (chiffres formulaire + produit brut fruits) (A)	Aides PAC 2020 (B)	Total des pertes en € (C)	Total des pertes rapporté au produit brut en % =100 X [(C)/(A)+(B)]

Eligible si supérieur ou égal à 11 %

ANNEXE 2 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en chiffre d'affaires pour l'année 2021

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; **N° PACAGE :** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Chiffre d'affaire réel l'année du sinistre en euros	Surface sinistrée (ha)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
					Grêle (1)	MRC (1)		

Pour les pertes en semences, vous ferez référence aux éléments de surface et de produit brut du contrat initial.

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :

Données fournies par un centre comptable

Signature et cachet du centre comptable :